TAFTA CETA Bulletin d'Information n°10

Sommaire

- 1. L'état des négociations TAFTA
- 2. L'état du processus CETA
- 3. L'environnement des négociations
- 4. Du gouvernement français
- 5. Des études d'impact contradictoires
- 6. Campagne européenne et internationale
- 7. Campagne en France
- 8. Campagne et informations Attac
- 9. Documentation

1. L'état des négociations TAFTA

Le 7ème round de négociation s'est tenu aux USA du 29 septembre au 3 octobre. Pas grand chose n'en a filtré ... Il semble que plusieurs dossiers soient en stand-by. Il n'y aura pas de round de négociation en décembre car, officiellement, les deux parties travaillent sur les documents, mais fort probablement parce que les changements d'équipe de la Commission européenne ont ralenti le processus. Et aussi parce que la mobilisation citoyenne complique les choses. Le prochain round sera donc en février.

A propos de changement de personnel, faisons les présentations : la suédoise Cecilia Malmström succède à Karel de Gucht à la direction de la DG Commerce. Comme on pouvait s'y attendre sa <u>bio</u> (n°2 du parti de droite en Suède) ne permet guère d'espérer un changement de ligne de la DG

« Grande nouvelle » quand même pour la transparence : le mandat de négociation de la Commission a été rendu public ... prés d'un an et demi après sa fuite. Si on peut se féliciter du fait que la pression de la société civile a été assez forte pour arriver à ce résultat (c'est un précédent alors que la Commission et la DG Commerce expliquaient jusque là qu'en phase de négociation on ne peut rien rendre public), on ne peut que constater la tartuferie qui consiste à en conclure et proclamer que Commission et DG Commerce sont des modèles de transparence. On attend d'ailleurs toujours la publication par la DG Commerce des documents actuels en négociation, ce avant leur fuite ...

Alors que la Commission prétend qu'il n'y aura pas de nivellement par le bas sur les normes alimentaires (OGM, bœuf aux hormones, poulet chloré), les négociateurs outre-atlantiques du Département du Commerce disent l'inverse ...

Inquiet des mises en cause de l'ISDS et de la coopération réglementaire, le TABC, quant à lui, a demandé et bien entendu obtenu sur le champ un entretien avec Cecilia Malmström (1).

2. L'état du processus CETA (AECG)

La fin des négociations CETA a donc été célébrée à Ottawa le 26 septembre. Rappelons que CETA comporte :

1) la mise en place d'un mécanisme de Règlement des Différends Investisseurs / Etats qui placerait le droit privé au dessus du droit public, ce sur des bases extrêmement favorables aux entreprises

transnationales

- 2) peut-être encore plus grave, la mise en place d'un « Forum de Coopération Réglementaire », à la composition sans aucune légitimité démocratique (c'est ainsi le terme de « Forum » qu'il conviendrait de mettre entre guillemets), qui aurait de facto un droit de veto sur les lois et réglementations en Union Européenne et au Canada faisant ainsi de CETA un « accord vivant » c'est à dire continuant d'agir et d'influer après son éventuelle ratification sur l'élaboration et l'évolution réglementaires (normes sanitaires, phytosanitaires, environnementales, alimentaires, financières, etc.)
- 4) l'approche « par liste négative » qui permettrait notamment dans le futur de libéraliser par défaut (les objets économiques visés par l'accord n'étant pas explicitement nommés), donc en aveugle et sans tenir compte d'aspects aujourd'hui inconnus ou non maîtrisés (ce, à l'heure de l'accélération technologique et biotechnologique ...)
- 5) de forts éléments de libéralisation, notamment des services (70 % de l'économie européenne), incluant les services d'intérêt général, avec des clauses limitant gravement la possibilité pour les collectivités publiques infra-étatiques de réguler ou de « re-publiciser » et des clauses cliquet empêchant tout retour en arrière et toute création de nouveaux services publics
- 6) l'octroi au Canada de gros quotas tarifaires à droits nuls sur les viandes bovine et porcine et l'importation sans plafond et à droits nuls de toutes les préparations de ces viandes (ce qui, pour Tafta, amplifiera la pression des USA en ce domaine).

La ratification puis la mise en œuvre de CETA aurait d'ores et déjà des conséquences graves, notamment sur : 1) l'agriculture paysanne et les possibilités de relocalisation de l'économie ; 2) la possibilité d'une transition énergétique et en particulier l'action contre le dérèglement du climat ; 3) le droit du travail et les droits sociaux ; 4) le développement culturel (pour l'Union européenne, seul l'audiovisuel est préservé). Pour une analyse plus pointue, Cf. <u>première analyse Atac/Aitec</u>.

CETA rentre dans un processus de ratification qui peut être assez long et, fort heureusement (2), non nécessairement couronné de succès. Les étapes en sont :

- 1) mise en forme légale et traduction dans les 24 langues officielles de l'Union européenne
- 2) passage au Comité des représentants permanents (COREPER) qui vérifie la conformité au mandat
- 3) passage devant un comité de juristes pour définir si l'accord est mixte (c'est à dire va au-delà du commerce et de l'investissement) ou pas ; selon la réponse les états nationaux sont saisis ou pas
- 4) passage au Conseil européen, soit au niveau ministériel soit au niveau des chefs d'état et de gouvernement ; le Conseil européen se prononce alors à la <u>majorité qualifiée</u>, sauf si l'accord comporte des clauses qui requièrent l'unanimité (en l'occurrence cela ne serait pas le cas).
- 5) ratification par le Parlement européen

5bis) ratification au niveau des états (3), ce sur l'intégralité du texte.

La présentation du texte au Conseil européen *pourrait* intervenir vers l'été 2015.

Un échec suffit à rendre l'accord caduc en l'état.

L'application provisoire - sans attendre que tous les états de l'Union se soient prononcés - sur ce qui concerne les parties non mixtes est cependant possible dés que le Parlement européen ratifierait le traité. C'est ainsi qu'a procédé la Commission dans le cadre des ALE avec le Pérou et la Colombie d'une part, du Honduras, du Panama et du Nicaragua d'autre part, la Commission arguant que le commerce est une compétence communautaire exclusive.

Il convient de rappeler que comme pour le processus de négociation, chaque état suit de prés le processus de ratification : par exemple, la France a une représentation permanente à Bruxelles avec des fonctionnaires détachés du Trésor pour suivre les négociations commerciales et plus particulièrement un représentant au CPC (Trade Policy Committee, ex-comité 133) qui discute avec la Commission en temps réel.

3. L'environnement des négociations

Alors que la Commission doit publier (décembre 2014 / janvier 2015) ses conclusions sur la consultation publique sur l'ISDS, 14 états de l'UE ont apporté leur soutien à l'ISDS Tafta : Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Lettonie, Lituanie, Malte, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Tchéquie . A noter que certains pays comme la France et l'Allemagne (qui a exprimé son opposition aux ISDS CETA et TAFTA) n'ont pas été sollicités. Bonjour l'ambiance. Cette prise de position (en date du 21 octobre) n'est pas sans importance. Le discours de Juncker du 22 octobre devant le Parlement européen semble (4) y répondre en affirmant son opposition et celle de la Commission à l'ISDS ... sous réserve, entre autres ambiguïtés (5) ... de l'avis de Frans Timmermans en sa qualité de premier vice-président chargé de l'État de droit et de la Charte des droits fondamentaux ... (2). Une ambiguïté que s'est plu à cultiver Mme Malmström (on s'abstiendra de tout jeu de mot) dans son grand oral du 26 septembre, à tout le moins dans la version publiée après correction (6) : « Je suis d'accord avec M. Juncker quand il dit qu'il ne supporterait le principe des tribunaux d'arbitrage qu'à condition d'éviter les abus ... Mais il est trop prématuré de dire qu'on ne va pas prévoir ces tribunaux dans le traité transatlantique. Pour prendre cette décision, il faut qu'on discute. ». Pour ce qui est de CETA, la Commissaire se clarifie (sur ses fins politiques mais pas vraiment d'un point de vue de la logique) : « Non, on ne pourra retirer le dispositif sur les tribunaux de ce traité, à moins de renoncer au texte dans sa totalité. Ce serait dommage, c'est un très bon accord, très équilibré, où, je crois, la Commission et le Canada sont parvenus à correctement encadrer le recours aux tribunaux : ils seront indépendants, transparents. Je suis sûre qu'il y a un moyen de combiner le légitime souci de protéger les investissements et celui de préserver la souveraineté des Etats ». No comment.

La <u>médiatrice européenne</u> a ouvert une enquête d'initiative concernant la Commission européenne à propos de la transparence et de la participation du public au sujet des négociations sur le TTIP (la Commission devait répondre d'ici le 31 octobre).

4. Du gouvernement français

Le nouveau secrétaire d'état chargé au Commerce Extérieur, Matthias Fekl, affirme « *Nous sommes d'accord sur ce point : il ne peut plus y avoir de négociations commerciales totalement opaques* ». En restructurant le comité de suivi stratégique de la Politique commerciale (CSS) mise en place par ses prédécesseures en deux collèges - un collège pour les parlementaires et un autre pour la société civile (entreprises inclus) - et en affirmant vouloir en faire un véritable lieu de transparence et de débat, le Ministre affirme qu'il donnera accès à des documents (ce faisant il va dans le sens d'une déclaration de la Commissaire). Attac, particulièrement sollicité, compte participer au comité de suivi stratégique, sous conditions. Un communiqué de presse est en cours d'écriture et sera diffusé dans la semaine.

Pour ce qui concerne CETA, le Ministre, se basant essentiellement sur des éléments de pure politique commerciale (qui joueront de fait en faveur de transnationales), considère que c'est un « bon accord », le Canada acceptant d'ouvrir ses marchés publics au niveau national, provincial et local) (7).

La Commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale a quant à elle adopté (à l'unanimité sous l'impulsion de Danielle Auroi) une <u>résolution</u> vis à vis de CETA tout à fait intéressante.

5. Des études d'impact contradictoires

Alors que Karel de Gucht, en guise d'adieu, nous a offert un « bafouillage » sur la désormais fameuse étude du CEPR, organisme indépendant (sauf des plus grandes banques du monde, rappelons-le), qui donne 0,048% de gain de PIB pour 2027 en insistant que ce résultat s'inscrivait dans le cadre d'un « TTIP ambitieux » …, une étude de la <u>Tufts University</u>, estime que l'impact après 10 ans de régime TAFTA serait … négatif : diminution des exportations (1,9 % pour la France), perte de PIB (environ 0,48% pour la France), diminution de salaire (la France décrochant

la 1ere place avec 5.500 euros par travailleur), perte de 600.000 emplois en Europe dont 130.000 en France, poursuite, en faveur du capital bien sûr, de la baisse de la part du surproduit revenant au travail (8% pour la France), diminution des rentrées fiscales (la France décrochant encore la 1ère place avec 0,64 % de PIB), plus grande instabilité financière et augmentation des déficits. En toute logique la Tufts University intitule son papier « <u>European Disintegration</u>, <u>Unemployment and Instability</u> »!

Pour une <u>critique méthodologique</u>, on lira avec intérêt le rapport autrichien de l'OFSE (Fondation autrichienne pour la recherche et l'aide au développement).

6. Campagne européenne et internationale

Suite au scandaleux refus par la Commission européenne, une « ICE auto-organisée » a été lancée par l'alliance « Stop TTIP » (composée à ce jour de plus de 240 organisations). Sa formulation est la suivante : « Nous appelons les institutions de l'Union européenne et de ses pays membres à arrêter les négociations avec les Etats-Unis sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP ou TAFTA) et à ne pas ratifier l'Accord Economique et Commercial Global (CETA) avec le Canada ». Pour signer en ligne : http://stop-ttip.org/fr/. Plus de 850.000 signatures en un mois : amplifions encore le mouvement ! Actuellement 3 pays ont rempli le quota ICE (Autriche, Allemagne et Royaume Uni) ; la France en est à 25 %/ (8). Parallèlement l'alliance a décidé de faire appel devant la Cour européenne de justice du rejet de la demande officielle d'ICE.

La journée du 11 octobre contre TAFTA, CETA et TiSA a été portée par 400 actions réparties dans 22 pays en Europe dont 70 en France, avec parfois d'importantes manifestations (Allemagne, Lonfres, Dublin). En France elle a bénéficié d'une bonne <u>couverture de la presse régionale</u>. Une journée d'action décentralisée des deux cotés de l'Atlantique (Europe et USA et Canada) est dans les tuyaux pour le printemps 2015 (mi-avril ?).

Une pression sera mise sur le Conseil européen, d'abord le 23 novembre, sous forme d'interpellations, etc., à l'occasion d'une réunion sur les problématiques commerciales (qui ne sera pas décisionnelle pour CETA) puis surtout **le 19 décembre sous forme d'une manifestation à Bruxelles**; à l'initiative des belges de l'Alliance D19-20 et de l'Altersommet, cette mobilisation portera sur les traités transatlantiques et l'austérité; la contribution française sera de mobiliser principalement dans le Nord et faire un bus depuis Paris.

Rappelons que plus de 130 organisations ont signé une déclaration commune sur CETA.

7. Campagne en France

L'appel citoyen « <u>tous et toutes hors Tafta</u> » approche aujourd'hui 42.000 signatures. C'est un bon réservoir pour l'ICE auto-organisée.

La région Auvergne a voté une <u>motion</u> se prononçant dans des termes très vigoureux pour un moratoire sur TAFTA (abstention de la droite) ; cela porte à 15 les régions ayant pris position.

Trois nouveaux départements se sont prononcés : la <u>Corrèze</u> hors TAFTA et hors CETA, la Somme hors TAFTA et le Vaucluse en vigilance TAFTA, ce qui porte à 7 le nombre de départements s'étant prononcés (la Corrèze est le premier à mentionner CETA).

45 entités nouvelles communales se sont prononcées hors TAFTA: <u>Valernes</u> (04), Gap (05), Selonnet (05), <u>Les Vigneaux</u> (05), Le Mas (06), Les Assions (07), Labastide sur Besorgues (07), Crampagna (09), Laroque d'Olmes (09), <u>Ste Sévère</u> (19), Aytré (17), Montroy (17), Malemort (19), <u>Gourdon-Murat</u> (19), St Pardoux la Croisille (19), Franois (25), <u>Benivay-Ollon</u> (26), communauté de communes « vivre en Cévennes » (30), communauté de communes du Pays des Vans (30), <u>Saint Félix de Pallieres</u> (30), Bonnevaux (30), Le Vigan (30), Castanet-Tolosan (31), Bédarieux (34), <u>Les Adrets</u> (38), Gières (38), Le Sen (40), Tarnos (40), Chapelle sur Erdre (44), Blanquefort sur

Briolance (47), St Germain de Calberte (48), Montreuil-Bellay (49), <u>Camon</u> (60), <u>Longueau</u> (60), <u>Roye</u> (60), St Etienne au Mont (62), Billère (64), St Léger du Bourg Denis (76), Gonfreville l'Orcher (76), Javerdat (87), Saint Gence (87), Joigny (89), Toucy (89), Saints-en-Puisaye (89), Villeneuve St George (94). Le nombre d'entités communales « hors partenariats transatlantiques » se porte désormais à 124. La proportion de celles qui se portent « hors CETA » (9) reste d'un quart (31 sur 124) : il serait évidemment souhaitable que ce ratio progresse.

A noter que, en outre, certaines grandes villes (10) apparaissent en se déclarant en vigilance : Auxerre, Rennes, Strasbourg.

L'association <u>Ile et Bio</u> (35) s'est jointe à ce mouvement : ce type d'extension d'entités opérant sur le terrain est intéressant.

La réunion des collectifs locaux « Stop Tafta » du 8 Novembre a été riche en débats et utile et va permettre d'affermir les liens entre collectif national et collectifs locaux (voir compte rendu émis ou en instance d'être émis). Une deuxième réunion est prévue pour le printemps 2015.

La Convergence des services publics prévoie une initiative en mai 2015 et souhaite y associer le collectif Stop TAFTA.

8. Campagne et informations Attac

Après qu'une première action ATTAC auprès des députés ait été effectuée en septembre avant la fin officielle des négociations CETA (et que la Confédération paysanne ait occupé le siège social de Cargill, première multinationale agro-alimentaire mondiale), d'autres actions sont en cours de définition.

Nous sommes aussi en train de construire une intervention (étendue à l'Allemagne et le Royaume Uni) auprès des PME (la Commission s'agitant de son coté en cherchant des arguments).

Les formations régionales ont commencé le 8 novembre avec celle de Besançon (11).

Coté artistique, des chansons ont été élaborées dans plusieurs CL. Rappelons aussi l'existence de la pièce de théâtre « Traverséee à haut risque à bord du Tafta » écrite et jouée par des activistes franciliens de l'association. Il existe aussi des dessins percutants (s'adresser à feer@mnhn.fr).

9. Documentation

projet de traité CETA (en français) : http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/text-texte/toc-tdm.aspx?lang=fra

projet de traité CETA (en anglais) :

http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/text-texte/toc-tdm.aspx?lang=fra

impact CETA sur l'agriculture:

http://www.solidarite.asso.fr/IMG/pdf/Commentaires_sur_les_aspects_tarifaires_agricoles_du_CET A_28_septembre_2014.pdf

une analyse de CETA:

http://blogs.mediapart.fr/edition/les-possibles/article/160914/accord-de-libre-echange-entre-lecanada-et-l-union-europeenne-le-grand-virage

une autre (en anglais):

https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/making-sense-ceta

étude TUFTS Universisy: http://ase.tufts.edu/gdae/Pubs/wp/14-03CapaldoTTIP.pdf

Pour souffler un peu, sur le même thème (étude CEPR) : https://www.youtube.com/watch?v=_FbrL-j8zQk

On reprend:

TAFTA et les médicaments :

http://www.mediapart.fr/journal/international/021014/libre-echange-les-americains-poussent-les-

feux-sur-les-medicaments?page article=2

http://haieurope.org/wp-content/uploads/2014/09/Trading-Away-Access-to-Medicines-Revisited.pdf

Des vidéos « à la demande » :

vidéo d'animation « Le traité transatlantique (TAFTA) expliqué en quelques minutes » :

https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=-AXPpS5n_gE

un échange avec Lori Wallach (Public Citizen, US) et Natacha Cingotti (Amis de la Terre Europe) : https://www.dailymotion.com/video/x26t7x4_traite-transatlantique-tafta-ttip-lori-wallach-natacha-

cingotti-universite-europeenne-d-attac-2014_news#from=embediframe

une vidéo FGTB (1/2h): http://www.rtbf.be/video/detail_opinions?id=1955300

une de la Conf (2'): https://www.youtube.com/watch?v=0KkT5LoBCF8&feature=youtu.be

une video rafraichissante : http://www.youtube.com/watch?v=BoEuoJJQb_Y

 $plus\ classique: \underline{https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded\&v=-AXPpS5n_gE \\ artistique:$

http://www.youtube.com/watch?v=yjiYFdOZm4o&list=UU-2G-Eo5_ZrVOAiWJQTw9GA enfin, une action de rue qui prône TFATA (enfin, presque) :

http://www.dailymotion.com/video/x27twk9_action-de-rue-stop-tafta-attac-macon-le-11-octobre-2014_webcam

La résistance paie : amplifions la !

Bien amicalement Jean Michel Coulomb

- (1): Rappelons que le TABC (Trans-Atlantic Business Concil) regroupe <u>plus de 70 transnationales</u> et s'affirme comme la voix principale du secteur privé dans la négociation.
- (2) : Cf. BI 9 les liens entre un traité CETA et un traité TAFTA qui instituent en quelque sorte CETA comme le volet 1 de TAFTA.
- (3) Selon leurs règles propres (ainsi en Belgique, 3 parlements ont a se prononcer).
- (4): « J'ai pris note des intenses débats autour de la question du règlement des différends entre investisseurs et États qui ont lieu dans le cadre des négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement. Permettez-moi de réaffirmer clairement ma position sur le sujet, telle que je l'avais déjà exposée dans cette même enceinte le 15 juillet dernier et que vous retrouverez dans mes orientations politiques: ma Commission n'acceptera pas que la compétence des tribunaux des États membres de l'UE soit limitée par des régimes spéciaux applicables aux litiges entre investisseurs et États. L'État de droit et le principe de l'égalité devant la loi doivent s'appliquer aussi dans ce contexte. Le mandat de négociation prévoit un certain nombre de conditions qui doivent être respectées par ce type de régimes, ainsi qu'une évaluation de la relation avec les tribunaux nationaux. Il n'y a donc aucune obligation à cet égard : le mandat laisse la question ouverte et nous sert de guide. Une version "améliorée", compatible de cette déclaration, prévoirait de favoriser le recours aux tribunaux nationaux mais n'empêcherait en aucun cas l'utilisation des tribunaux d'arbitrage si l'entreprise insiste ...
- (5): « Je pensais que mon engagement sur ce point était très clair, mais je me réjouis de pouvoir le clarifier et le réitérer ici, aujourd'hui, à la demande d'un certain nombre d'entre vous : l'accord que ma Commission soumettra en dernière instance à l'approbation de cette chambre ne comportera aucun élément de nature à limiter l'accès des parties aux juridictions nationales ou qui permettrait à des juridictions secrètes d'avoir le dernier mot dans des différends opposant investisseurs et États. J'ai demandé à Frans Timmermans, en sa qualité de premier vice-président chargé de l'État de droit et de la Charte des droits fondamentaux, de me conseiller sur le sujet. Il n'y aura aucune clause sur les différends entre investisseurs et États dans le partenariat

transatlantique de commerce et d'investissement si Frans ne le soutient pas aussi ».

- (6): Dans une première version publiée de ce discours la nouvelle Commissaire était nettement plus ferme : « As the President-elect Juncker has committed himself to in his Political Guidelines and I quote –, "the Commission will negotiate a reasonable and balanced trade agreement with the United States of America, in a spirit of mutual and reciprocal benefits and transparency. ." He stressed that "Europe's safety, health, social and data protection standards or our cultural diversity [will not be sacrificed] on the altar of free trade. No limitation of the jurisdiction of courts in the EU Member States will be accepted in this context. I fully support this approach of the President-elect and will work in this sense in the negotiations, which are ongoing and where this issue is on the table.»
- (7): Cf. http://paulmolac.fr/Question-au-Gouvernement-sur-l.html. Matthias Fekl mentionne donc aussi la reconnaissance par le Canada de 42 indications géographiques françaises mais passe sous silence complètement les éléments « offensifs »obtenus par le Canada. Surtout, il se place dans une logique purement commerciale (hormis l'hésitation sur l'ISDS).
- (8): Slovénie et Pays Bas ont franchi le seuil des 50 %. Rappelons que dans le cadre d'une ICE officielle, outre la barrière d'un million de signatures, 7 pays de l'Union doivent franchir le quota.
- (9): Dans la liste donnée ci-dessus, les communes s'insurgeant également contre CETA sont soulignées.
- (10): Outre Champvallon (89).
- (11): Pour toute demande s'adresser à richard.elsner172@gmail.com